

# Politique de la ville Aménagement du territoire

**Budget aménagement du territoire 2009 : 57 870 000 €**

Investissement : 54 270 000 €

Fonctionnement : 3 600 000 €

## Le Contexte

Le mandat a été marqué par la politique de l'**ANRU** et sa transcription au niveau régional.

La politique d'aménagement du territoire de la région est notamment régie par le **Schéma régional d'aménagement et de développement du territoire** (SRADT) adopté par l'assemblée régionale fin 2006. Il a été prolongé par la mise à l'étude des Directives Régionales d'aménagement (DRA). Il s'agit d'instaurer un nouveau type de dialogue permettant d'aboutir à de nouvelles formes de prescriptibilité en terme d'aménagement et de développement du territoire dans les domaines suivants :

- Le renouvellement urbain et la maîtrise de la périurbanisation (et de l'urbanisme commercial)
- Le développement d'une politique ambitieuse du paysage (mise en oeuvre de la trame verte et bleue)
- L'ingénierie

L'action de la Région en faveur des territoires a été réformée pour tenir compte des stratégies régionales définies dans le SRADT et les schémas sectoriels d'une part, et des nouvelles orientations de la politique européenne, d'autre part. Aux niveaux européen et national, les politiques d'aménagement du territoire ont en effet été réorientées vers les objectifs dits de « Lisbonne » en faveur de la croissance et de l'emploi, et ceux de Göteborg. Les priorités dégagées dans ce cadre concernent désormais principalement la recherche, l'innovation et le transfert de technologies, le développement des entreprises et de l'entrepreneuriat, et en matière d'environnement, la prévention des risques naturels et la protection de la ressource en eau. **Les fonds territoriaux** se déclinent dorénavant sur trois territoires infrarégionaux : le Littoral, le Bassin minier et le Hainaut-Cambrésis.

Le Conseil régional mobilise ainsi 50 millions d'euros (90 % en investissement et 10 % en fonctionnement) sur chacun de ces territoires pour la période concernée, soit 150 M€ au total (l'Etat a, quant à lui, maintenu son engagement antérieur de 11 M€ pour le Littoral et 11 M€ pour le Hainaut-Cambrésis).

## Des actes mis en place entre l'Etat et la Région, mais des moyens insuffisants :

- Le groupe communiste et républicain s'est prononcé contre le contrat de plan état région 2007/2013 actant le désengagement financier de l'état, les engagements non tenus et la fin des fonds européens. Un contexte fortement pénalisant dans la démarche de rénovation urbaine qui incombe à la Région.
- Les moyens accordés par l'ANRU sont insuffisants. Les changements incessants dans les accords et cadres liés à la rénovation urbaine empêchent les élus locaux de travailler correctement. Les projets sont longs à construire et à argumenter, et les changements de réglementations conduisent à de gros retards dans l'acceptation et la mise en œuvre des projets.
- Le groupe s'est fait l'écho des préoccupations des élus locaux et a fortement dénoncé « l'effet de seuil » imposé par un cadre trop étiqué qui exclut certains quartier parce que « pas assez abimés, ou aux conditions de vie pas assez détériorées... ».
- Avec une insistance toute particulière concernant le désengagement de l'état sur l'accompagnement des territoires miniers, lié à la disparition des crédits affectés aux dispositifs « après mine » (GIRZOM), et en insistant sur le manque de moyens pour le financement des travaux de rénovation des cités minières. Les élus communistes ont d'ailleurs proposé d'allouer des crédits spécifiques pour cette rénovation (rejeté).

## Pour un aménagement du territoire équitable, le groupe est intervenu pour :

- Proposer la mise en place d'un fonds national de solidarité régionale pour mutualiser les moyens d'état et des régions au service du développement des projets de dimension interrégionale.
- Proposer la mise en place d'un fonds d'aide au développement des petites communes et territoires ruraux (amendement rejeté), qui ont besoin d'aides régionales pour préserver leur identité.
- Défendre la nécessité d'organiser mieux le cadre de vie pour gagner une véritable mixité sociale.